



LA FORMULATION DE RECOMMANDATIONS EFFICACES

Pourquoi les recommandations sont-elles importantes?

Prise de mesures

Montrez que le CCP prend au sérieux le travail du vérificateur général et attend des organismes audités qu'ils prennent des mesures en conséquence.

Responsabilisation renforcée

Les organismes doivent rendre compte au CCP de la mise en œuvre des recommandations du CCP et du VG.

Les recommandations du CCP remplissent plusieurs objectifs :

1. Renforcer ou appuyer les recommandations du VG.
2. Accroître l'impact des recommandations du VG en demandant à l'organisme audité de prendre d'autres mesures ou de rédiger des rapports complémentaires.
3. Amorcer des améliorations complémentaires déterminées lors d'une audience.
4. Renforcer le processus de suivi.

La formulation de recommandations permet de montrer aux électeurs et aux électrices votre engagement envers l'amélioration de l'administration publique.





LA FORMULATION DE RECOMMANDATIONS EFFICACES

Bonnes pratiques pour la formulation de recommandations

- Consigner les recommandations dans des rapports de fond qui sont déposés à l'Assemblée législative.
 - Ils sont généralement rédigés à la suite d'une audience avec un organisme audité, par les membres du personnel de recherche législative en consultation avec le président ou la présidente, puis approuvés par le comité.
- Assurer un suivi des recommandations pour veiller à ce qu'elles soient mises en œuvre.
 - Cela peut être fait au moyen de plans d'action, de rapports de la situation, d'audiences et/ou de demandes d'audits de suivi.

Tous les CCP au Canada ont le pouvoir de produire des rapports de fond comprenant leurs propres constatations et recommandations.*

Comment formuler des recommandations efficaces : appliquez les critères « SMART »

- S - spécifiques (destinées à un organisme)
- M - mesurables (comment saurez-vous qu'elles sont mises en œuvre?)
- A - atteignables (peuvent-elles être mises en œuvre?)
- R - réalistes (quels résultats souhaitez-vous obtenir?)
- T - temporelles (d'ici quelle date?)



*Source : Mesure de la responsabilisation : Sondage de la FCAR sur les comités des comptes publics au Canada (2018)

Promotion de l'audit, de la surveillance et de la gouvernance dans le secteur public